

## SAUVER, PROTEGER ET ACCUEILLIR LES MIGRANTS

L'afflux actuel de migrants vers l'Europe démontre, si besoin était, que la question migratoire s'inscrit profondément dans la nature humaine. Loin d'être un phénomène conjoncturel, l'homme a toujours souhaité se déplacer, par-delà les frontières.

Considérant cette dimension et reconnaissant la liberté de se déplacer comme un des droits fondamentaux de l'être, nous affirmons que cette liberté doit rester entière. **Affirmant ainsi cette liberté de se déplacer, nous affirmons également que nul ne peut refuser à un être d'espérer une vie meilleure et sécurisée pour lui comme pour ses descendants. Cette quête doit pouvoir être accessible à tous.** La France a notamment le devoir d'aider les êtres en danger à construire et consolider leur avenir.

L'afflux de migrants accentue la place et la responsabilité de la France et de l'Europe face aux guerres et exactions qui se jouent à nos portes. L'accueil de personnes victimes de ces violences est un signal et une réponse à minima de notre refus de la guerre comme constitutive du mode de relation entre les hommes et de notre appel à rechercher un vivre-ensemble paisible, constituant notre socle social et garant du pacte républicain.

**Estimant que l'attitude européenne et française face aux drames vécus par les migrants aux portes de l'Europe est contraire aux valeurs qui constituent notre continent et notre pays, nous appelons à un sursaut des consciences humaines, économiques, sociales et politiques pour faire face à ce défi et ainsi sauver, protéger et accueillir les migrants qui cherchent un refuge en Europe.**

**Face à la guerre, aux violences, aux injustices, la France ne peut pas rester un pays fermé.** Alors que l'Allemagne s'apprête à enregistrer à ce jour plus de 900 000 demandes d'asile en 2015, **nous appelons les autorités françaises à ouvrir plus largement notre accueil, à changer les discours autoritaires en matière de migration et à assouplir les conditions d'accueil et de demande d'asile, dans le respect de la Convention de Genève du 28 juillet 1951.**

**Constatant l'amalgame et la confusion faite entre migrants et demandeurs d'asile, nous demandons que la question migratoire face l'objet d'un débat national,** soulignant les opportunités que les migrants non demandeurs d'asile peuvent apporter à notre pays. Concernant les réfugiés, **nous demandons à ce que toutes les demandes d'asile, c'est-à-dire justifiées pour cause de violence, guerre ou exactions puissent être examinées avec humanité, discernement et générosité.**

Cherchant à constituer une réponse européenne commune à ce défi, **nous nous associons et soutenons le projet [Mediterranean Hope](#),** porté par Eurodiaconia et ses 28 pays adhérents, proposant des solutions opérationnelles et équilibrées à ce défi migratoire, dans le respect des lois, des personnes et des pays.